

---

---

# LES MARÉCHAUX DE CAMP DE PANGE

PAR LE

Général **DENNERY**, Membre correspondant.

---

Les anciennes familles de l'ancienne monarchie, appartenant à la Moselle, ont toujours tenu à honneur d'avoir beaucoup de leurs membres dans l'armée. Dans certaines de ces familles, les traditions, comme les mérites ont fait qu'elles ont présenté parfois de véritables dynasties d'officiers généraux. Pour n'en citer que quelques-unes, nous mentionnerons les familles de Chérisey et de Faultrier qui ont fourni chacune quatre officiers généraux à la France, et les familles Perrin, Goulet de Ruyg, d'Hunolstein, de Loyauté et de Pange qui en ont fourni deux.

Nous n'aurions donc que l'embarras du choix pour honorer ces familles dont beaucoup de descendants sont encore dans l'armée. Notre choix s'est arrêté pour cette fois sur la famille de Pange, alliée à celle de l'illustre maréchal Lobau.

Des deux officiers généraux qui ont appartenu à cette famille, l'un, le maréchal de camp, chevalier Thomas de Pange de Domangeville, prit une part des plus glorieuses aux guerres du règne de Louis XV; le second, le maréchal de camp marquis Thomas de Pange, chevalier de Songy, fut un des brillants chefs de corps des gardes d'honneur de la fin du premier Empire et a eu à son actif un

fait d'armes des plus remarquables lors de la bataille de Hanau, en 1813.

Nous allons donner, dans les lignes qui vont suivre, quelques détails sur les carrières de ces deux officiers généraux.

**Maréchal de camp chevalier Thomas DE PANGE  
DE DOMANGEVILLE (1726-1774).**

Le maréchal de camp Thomas de Pange de Domangeville, Jean-Baptiste-Benoît, oncle du maréchal de camp marquis Thomas de Pange, qui fait l'objet de la notice qui suit celle-ci, est né à Metz le 14 décembre 1726. Cet officier général a été plus connu sous le nom de Thomas de Domangeville, nom qui provient d'une terre voisine de Pange, dépendant du Pays Messin, tandis que Pange ne relevait que de la Lorraine. Plus tard il porta le titre de chevalier, baron de Mareuil, du nom de la terre de Mareuil, près de Reims, qui lui était échue en héritage de son père, le marquis de Pange ; il porta aussi les titres de vicomte d'Ay et de vicomte d'Avenay.

Thomas de Domangeville entra au service le 5 mai 1748, comme cornette au régiment de cavalerie de La Rochefoucauld ; il y fit la campagne des Pays-Bas, au cours de la guerre de la Succession d'Autriche, et le 21 juin de la même année, il fut nommé capitaine et reçut le commandement d'une compagnie. Cette compagnie ayant été supprimée à la fin de la guerre, il fut mis, le 4 octobre 1748, en position de réforme. Mais dès le mois de septembre 1749, il fut appelé à des fonctions



THOMAS DE PANGE DE DOMANGEVILLE

d'état-major et nommé maréchal des logis des armées du roi, il reçut dans cette position le rang de mestre de cavalerie, c'est-à-dire de commandant de régiment, le 1<sup>er</sup> novembre 1750.

Le 1<sup>er</sup> mars 1757, Thomas de Domangeville fut nommé aide maréchal général des logis de l'armée d'Allemagne, fonction analogue à celle des aides-majors généraux des armées actuelles. Ce fut en cette qualité qu'il fit la guerre de Sept-Ans et participa à toutes les actions de guerre qui signalèrent cette période d'hostilités et au cours de laquelle il fut créé brigadier des armées du Roi le 20 février 1761 et maréchal de camp le 25 juillet 1762. Dès le 7 janvier 1754, en raison de ses brillants services, le roi lui avait remis de sa main, à Versailles, la croix de chevalier de Saint-Louis.

Le maréchal de camp Thomas de Pange de Domangeville avait épousé en 1761 la dernière héritière d'une puissante famille d'Auvergne, M<sup>lle</sup> de la Roche-Vernassal, ce qui ajouta à ses titres celui de seigneur de Vernassal.

Après avoir quitté prématurément le service actif, Thomas de Domangeville vécut retiré au château de Mareuil, près Reims; il y mourut le 29 août 1774, à l'âge de 48 ans et fut inhumé dans l'église de Mareuil, où se trouvent encore sa pierre tombale et celle de sa femme.

Le maréchal de camp Thomas de Pange de Domangeville était l'arrière-grand-oncle de M. le marquis Thomas de Pange, ancien officier supérieur d'artillerie, et de M. le comte Thomas de Pange, ancien sous-lieutenant de la garde mobile de la Moselle en 1870.

**Maréchal de camp marquis Thomas DE PANGE  
(1770-1850).**

Le maréchal de camp marquis de Pange Marie-Jacques Thomas, qui appartient à la Moselle, est né accidentellement à Paris le 29 août 1770 ; il était le plus jeune des trois fils de François Thomas, marquis de Pange, Grand-Bailly d'Épée de la ville de Metz, et de Jacques-Renée-Philippe d'Épinay. Il fut aussi, par le mariage de sa sœur d'un premier lit, le beau-frère du comte de Bercheny, qui organisa le célèbre régiment de hussards de ce nom, devenu actuellement le 1<sup>er</sup> hussards.

Jacques de Pange fut créé chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem le 6 novembre 1770, à l'âge de 3 mois, par bref de minorité du grand-maître de l'Ordre de Pinto. A 15 ans, le 1<sup>er</sup> décembre 1785, il fut admis aux gendarmes de la garde. Il portait alors le nom de chevalier de Songy, du nom d'une terre appartenant à sa mère et c'est sous ce nom qu'il fut admis comme sous-lieutenant au régiment de hussards de Bercheny, où il devint capitaine le 23 décembre 1789. A ce moment, ses deux frères aînés Louis et François de Pange servaient également dans ce régiment comme capitaines. Le 1<sup>er</sup> avril 1791, Jacques de Pange fut nommé aide de camp de son oncle le général marquis de Thumery, et quand le régiment de Bercheny émigra jusqu'en entier sous la conduite de son chef, il émigra aussi en juin 1791. En émigration, il fit, à l'armée des princes, les campagnes de 1792 à 1795 et fut capitaine dans le régiment de Rohan.

En 1795, il rentra en France, après la mort de



MARQUIS DE PANGE

ses deux frères qui avaient été intimement liés avec André Chénier ; il quitta alors le nom de chevalier de Songy, pour celui de marquis de Pange dont il était le seul héritier. Après de nombreuses démarches et diverses péripéties, il fut seulement rayé le 1<sup>er</sup> février 1799 de la liste des émigrés ; il rentra alors en possession de ceux de ses biens qui n'avaient pas encore été aliénés et notamment du château de Mareuil-sur-Ay, puis il s'installa au château de Pange, qu'il fit remettre en état et fut élu conseiller général de la Moselle. Le 27 septembre 1809, il épousa M<sup>lle</sup> de Caraman.

Quand Napoléon I<sup>er</sup> attira à lui un certain nombre d'anciens émigrés, Jacques de Pange fut nommé chambellan de l'Empereur le 21 décembre 1809, en même temps que MM. de Noailles, de Grammont-Caderousse et de Beauvau ; le 22 octobre 1810, il fut créé comte de l'Empire. En 1812, le chambellan de Pange fut appelé à accompagner l'Empereur et l'Impératrice à Dresde, à la réunion des souverains ; au retour d'Allemagne, au mois de juin, il reçut l'Impératrice à son château de Pange, où furent données de brillantes fêtes. Quand Napoléon fut revenu de la malheureuse campagne de Russie, il accompagna le souverain à Fontainebleau, à l'occasion des négociations relatives au Concordat avec le pape Pie VII.

Depuis les événements de 1812, le marquis de Pange avait repris du service militaire et avait été nommé colonel des gardes d'honneur du département de la Moselle. Le 7 avril 1813, au moment où l'on réunissait à Mayence toutes les gardes d'honneur pour les former en régiments, Jacques

de Pange fut nommé colonel-major du 2<sup>e</sup> des quatre régiments que l'on formait avec elles. Dans son régiment furent compris quelques gardes d'honneur italiens et parmi ces derniers figura le comte Mastai Ferreti, qui devait devenir plus tard le pape Pie IX.

Le marquis de Pange fit, comme colonel des gardes d'honneur, les campagnes de la Grande Armée de 1813 et 1814, en Saxe et en France. Le 2<sup>e</sup> régiment, qu'il commandait, fut particulièrement cité pour sa belle conduite aux batailles de Leipzick et de Hanau, ainsi qu'aux affaires qui eurent lieu lors du passage du Rhin et de l'invasion de la France par les armées étrangères.

Après la bataille de Leipzick, en effet, et la pénible retraite vers le Rhin, marquée par les étapes de Gotha, Eisenach, Hüngfeldt, Fulda et Schlutten (92 lieues), l'armée tomba dans le guet-apens de de Wrède, à Hanau, au débouché de la forêt de Lamboï, au nord-est de Hanau, sur la Kuntzig : « C'était de Wrède, dit le général de Ségur dans « ses mémoires, avec 50.000 Austro-Bavarois. Ainsi « que le commun des malfaiteurs, ce feld-maréchal « attendait Napoléon au coin de ce bois, pour « s'élançer sur sa défaite et achever son infortune. « C'était un guet-apens des plus odieux ; tout y fut « conforme, ses premiers coups en dénoncèrent « l'exécution. » On connaît les détails de cette affaire d'Hanau où Wrède reçut la juste punition de ses agissements et encaissa, d'un corps bien inférieur en nombre, une rude leçon qui assura la retraite de l'Empereur jusqu'à Mayence. Mais il avait eu affaire à Drouot, l'incomparable artilleur, au tenace et avisé Macdonald, aux grenadiers de



la vieille garde avec Curial et Friant, aux admirables escadrons de grenadiers à cheval de la garde, avec leur chef Laferrière-Levêque, enfin aux gardes d'honneur, qui secondèrent si bien ces derniers. Laissons parler encore à ce sujet le général de Ségur, dans ses mémoires si documentés : « A la  
« vue de nos grenadiers à cheval et de nos ca-  
« nons qui débouchaient de la forêt de Lamboi,  
« contre son centre, de Wrède, s'apercevant qu'il  
« était dans une position aussi dangereuse que  
« celle où il avait voulu mettre l'Empereur, opposa  
« à notre effort un effort triple. Aussitôt ses ca-  
« nons éclatèrent, son centre chargea, sa cavalerie  
« surtout, et nos grenadiers furent ramenés sur  
« nos pièces. Déjà même Drouot et ses canonniers,  
« le sabre et le mousqueton au poing, étaient  
« contraints à les défendre. Le danger était grand ;  
« les grenadiers à cheval, de plus en plus pressés,  
« revenaient en désordre. Dans ce redoublement  
« de confusion, la poursuite de l'ennemi qui les  
« talonnait, son infanterie qui s'approchait, les bou-  
« lets, qui brisaient les arbres, tout allait faire de  
« cette forêt le lieu d'un dernier désastre. Ce fut  
« à ce moment que Saluces et d'Andlau, à la tête  
« de 400 cavaliers des gardes d'honneur, débou-  
« chèrent de la forêt. Excelmans, démonté par un  
« boulet, se trouvait là ; il leur montra le danger.  
« Aussitôt, les gardes d'honneur, formés en bataille,  
« s'avancèrent ; ils chargèrent au trot, leurs che-  
« vaux, exténués, ne pouvant mieux faire, mais si  
« fièrement, qu'à leur aspect le double désordre  
« de la défaite des nôtres et de la poursuite de  
« l'ennemi s'arrêta. Les grenadiers à cheval re-  
« poussés se rallièrent au cri de : « Vivent les

« gardes d'honneur ! » et leurs vainqueurs étonnés, « reculant, lâchèrent pied. »

Le 28 décembre 1813, le colonel de Pange fut fait chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'Ordre de la Réunion.

A l'abdication de Napoléon et à la rentrée des Bourbons, il fut admis comme lieutenant à la 2<sup>e</sup> compagnie des mousquetaires le 1<sup>er</sup> juillet 1814, fut fait chevalier de Saint-Louis le 22 août suivant et le 23 du même mois fut élevé au rang de maréchal de camp.

Démissionnaire du grade de lieutenant de mousquetaires lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, le 20 mars 1815, de Pange s'éloigna de Paris et se retira à la campagne. Le 1<sup>er</sup> juillet 1815, il fut nommé maréchal de camp titulaire, au retour de Louis XVIII. Il reçut, le 8 août suivant, le commandement du département de l'Ardèche et le 22 mai 1816 celui du département du Gard, à Nîmes, succédant au général Lagarde, qui venait d'y être assassiné. Il sut, par sa prudence et sa fermeté, y maintenir l'ordre et la tranquillité et fut félicité à ce sujet par le ministre de la guerre. Le 12 août 1817, il reçut le commandement des trois départements du Gard, de la Lozère et de l'Ardèche, dans la 9<sup>e</sup> division militaire, et fut, à la réorganisation de l'état-major général, en 1818, compris dans le cadre d'activité de l'état-major général de l'armée. Créé pair de France le 5 mars 1819, il fut fait officier de la Légion d'honneur le 18 mars 1820, commandeur du même ordre le 1<sup>er</sup> mai 1821 et reçut un mois après le commandement de la subdivision de la Meurthe. En 1820, il avait présidé le collège électoral du Gard.

Après les événements de 1830, le gouvernement de la Monarchie de Juillet plaça le maréchal de camp de Pange, le 22 mars 1831, dans le cadre d'activité de l'état-major général ; deux ans après, en janvier 1833, il passa dans le cadre de réserve et, le 1<sup>er</sup> août 1835, dans le cadre de vétérance. La réorganisation de l'état-major général d'août 1836 le fit placer en non-activité. Puis la plaque de grand-officier de la Légion d'honneur lui fut attribuée le 30 mai 1837 et il fut replacé dans le cadre de réserve le 15 août 1839. Enfin, le gouvernement de la République de 1848 accorde sa retraite au général de Pange, avec une pension de 4000 fr. Retiré à son château de Pange, il y mourut le 5 octobre 1850, à l'âge de 80 ans. D'une droiture à toute épreuve, de sentiments très élevés, on a pu dire de lui qu'également éloigné de la fidélité aveugle de son frère Louis pour l'ancien régime et de l'excessif engouement de son frère François pour les idées nouvelles, il fut un des serviteurs les plus dévoués de la Restauration et fut surtout un bon serviteur de la France.

Le maréchal de camp marquis de Pange avait eu un fils et quatre filles de son mariage avec M<sup>lle</sup> Elisabeth-Victoire-Charlotte-Henriette Riquet de Caraman. Ses quatre filles contractèrent des alliances dans les familles de Bourcier, de Villers, Marescalchi, de Latour-Maubourg et de Caraman. Son fils, Marie-Anne-Maurice marquis de Pange, avait épousé la fille du maréchal de France Mouton, comte de Lobau, de laquelle il eut deux fils et deux filles. L'aîné de ces deux fils, le marquis Marie-Jean-Charles-Adolphe de Pange, actuellement retiré du service, a été officier supérieur d'artil-

lerie, officier de la Légion d'honneur et attaché militaire à l'ambassade de France à Vienne ; il a eu cinq fils dont deux ont été officiers ; un de ses autres fils est entré dans la carrière diplomatique et un autre est sorti breveté de l'Ecole des Chartes.

